

ATTENTES ET RESENTIS, L'ÉTAT DES OPINIONS PUBLIQUES AVANT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



■ DANIEL DEBOMY

Chercheur associé à
l'Institut Jacques Delors,
directeur d'OPTEM

Résumé

La perspective des élections européennes en mai prochain donne à l'étude des opinions publiques dans l'UE une acuité renforcée. L'analyse par notre chercheur associé, Daniel Debomy, du dernier Eurobaromètre, qui fut réalisé un an avant le scrutin, indique que :

- Les Européens ne veulent pas que leur pays sortent de l'Union. Hormis l'exception britannique, le bien-fondé de l'appartenance à l'UE n'est pas mis en cause par la plupart des citoyens européens. L'appréciation positive de cette appartenance et l'attachement à l'UE ont même dépassé leurs niveaux d'avant la crise financière survenue il y a dix ans.
- Cet attachement ne s'accompagne pas pour autant d'un regain de confiance envers l'Union, dont les orientations actuelles laissent les Européens circonspects.
- Ces attitudes générales contrastées varient considérablement d'un pays à l'autre, au-delà de l'ancienneté de leur adhésion à l'UE ou de leur santé économique.
- Dans ce contexte, les opinions soutiennent massivement les politiques fondatrices de l'UE, en particulier la libre circulation. Elles se montrent prudemment ouvertes à davantage d'action européenne dans d'autres domaines, comme l'énergie. Une attente de solution commune s'exprime au sujet du défi migratoire mais avec des opinions très contrastées selon les pays.
- Une large attente ressort aussi en faveur d'une politique européenne de sécurité et de défense.

L'Institut Jacques Delors suit régulièrement les évolutions des opinions publiques à l'égard de l'Union européenne. Les données des enquêtes publiées au printemps 2018 par la Commission (Eurobaromètre Standard), et pour quelques questions par le Parlement européen¹, permettent d'actualiser et de compléter ces résultats à l'approche de l'élection du Parlement.

1 . APRÈS L'AFFAISSEMENT DÛ À LA CRISE, UN REDRESSEMENT PARTIEL

1.1 Une nouvelle amélioration des jugements sur l'appartenance à l'UE

Le fait de considérer l'appartenance de son pays à l'UE comme une bonne chose est partagé, au printemps 2018, par 60 % des citoyens européens, contre 12% qui la jugent que c'est une mauvaise chose (et 25% ni bonne, ni mauvaise). Avec trois points supplémentaires en six mois, le score des réponses positives à cette question a poursuivi sa remontée depuis le creux (47%) enregistré au printemps 2011. Il dépasse maintenant celui de l'avant-crise financière (58% à l'automne 2007).

Quant à la proportion des interviewés qui jugent que leur pays a bénéficié de son appartenance, également en progression de trois points depuis la dernière mesure, elle a gagné dix-sept points depuis le niveau bas atteint au cours de la crise (50%, contre 39%, à l'automne 2010). À 67%, contre 23% qui estiment que le pays n'en a pas tiré bénéfice, elle se situe huit points au-dessus du pic de 2007 (59%). C'est le niveau le plus élevé observé depuis plus de trois décennies.

Il est clair que **le bien-fondé de l'appartenance à l'UE n'est pas mis en cause par la plupart des citoyens**. En dépit du caractère minoritaire des déclarations d'opinions favorables à l'appartenance dans certains États membres, les opinions inverses y sont encore moins nombreuses – les réponses neutres (ni bonne, ni mauvaise chose) étant particulièrement fréquentes. Il en va ainsi de la Grèce et de l'Italie, gravement affectées à la fois par la crise économique et par la crise migratoire, de la Croatie, où le caractère très récent de l'adhésion contribue sans doute à expliquer l'absence de prise de position d'une moitié des citoyens, de la République tchèque, traditionnellement très réservée, du Royaume-Uni, où l'euro-scepticisme n'est pas chose nouvelle, et de l'Autriche, où les attitudes ont fluctué au fil des années. À l'inverse, on relève des scores particulièrement élevés dans des États les plus divers : plus de 80% d'expressions favorables au Luxembourg et en Irlande ; 70% ou plus en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en Pologne et à Malte ; entre 65% et 70% en Belgique, en Suède, en Espagne, au Portugal, en Estonie et en Lituanie, etc.

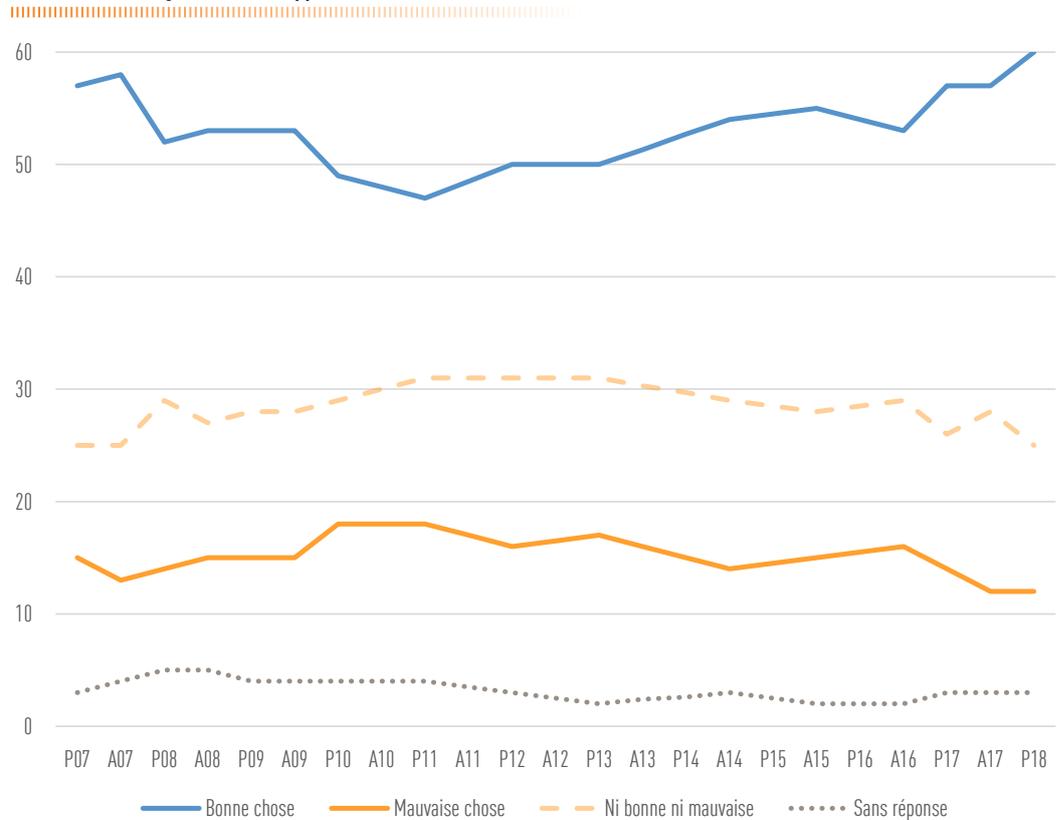
Interrogés d'ailleurs sur l'idée que « le pays pourrait mieux faire face au futur s'il était en dehors de l'UE », 61% la réfutent, contre 30% qui disent l'approuver. Cette proposition n'est majoritaire dans aucun des États membres. **Seuls les Britanniques sont partagés presque également entre tenants de l'une et de l'autre opinions.**

Quant à l'attachement à l'UE, avec 56% des personnes interrogées qui s'y déclarent sensibles, contre 42%, il retrouve aussi un niveau comparable, et même légèrement supérieur à celui d'avant la crise de 2008. On note cependant qu'il est en retrait de celui qui est professé envers

1. Jugements sur l'appartenance à l'UE et le bénéfice pour son pays : questions posées dans les enquêtes semestrielles de la Commission jusqu'au printemps de 2011 (sauf à l'automne de 2010 pour la première), reprises ensuite dans le Parlement du Parlement, avec une moindre régularité toutefois.

« l'Europe » (65%, contre 33%) – signe que l'institution communautaire ne satisfait pas pleinement aux attentes d'Europe.

GRAPHIQUE 1 ■ Jugements sur l'appartenance à l'UE (en %)



P : printemps ; A : automne

1.2 Des indicateurs liés à la confiance envers l'UE qui restent en retrait

L'image de l'UE, à partir d'un point haut au printemps 2007 (52% d'images positives, contre 15% négatives et 31% neutres), s'était fortement dégradée jusqu'à l'automne 2012 et au printemps 2013 (quasi-égalité à 30% et 29% des opinions favorables et défavorables). Elle s'est depuis lors améliorée, sans retrouver toutefois son niveau de 2007 : 40%, contre 21%, disent en avoir une image positive (score identique dans les trois dernières mesures semestrielles).

La confiance que l'UE inspire reste minoritaire : à 42% contre 48%, elle s'est certes redressée (irrégulièrement) par rapport à l'étiage de 2012 (31%, contre 60%, au printemps), mais elle reste loin du score très favorable d'avant la crise (57%, contre 32%, au printemps 2007).

ENCADRÉ 1 ■ Confiance en l'UE et confiance envers le gouvernement national

Phénomène généralement observé au fil des années, la confiance en l'UE est cependant plus grande que celle qu'on professe en moyenne envers le gouvernement national (34%, contre 61%, en ce qui le concerne).

Cela se constate dans la plupart des États membres. Font exception les Allemands, les Luxembourgeois, les Néerlandais et les Suédois (dont la confiance en l'UE est toutefois supérieure à la moyenne), ainsi que les Autrichiens et les Chypriotes (chez qui c'est l'inverse). Des niveaux de confiance du même ordre se manifestent envers l'UE et le gouvernement national à Malte, en Hongrie et au Royaume-Uni. Dans ce dernier État, les avis favorables sont en nombres équivalents, mais les avis négatifs sur le gouvernement plus nombreux.

Les enquêtes Eurobaromètre comportent également une question dans laquelle on demande aux interviewés si, selon eux, les choses vont actuellement dans la bonne ou dans la mauvaise direction dans l'Union européenne.

Les réponses positives restent là aussi minoritaires : 31%, contre 45% (et 12% de réponses neutres). Elles marquent certes un mieux depuis un creux profond observé à l'automne de 2011 (19%, contre 55%), mais le rattrapage n'est que partiel par rapport à la pointe d'avant la crise (42%, contre 25%, au printemps 2008).

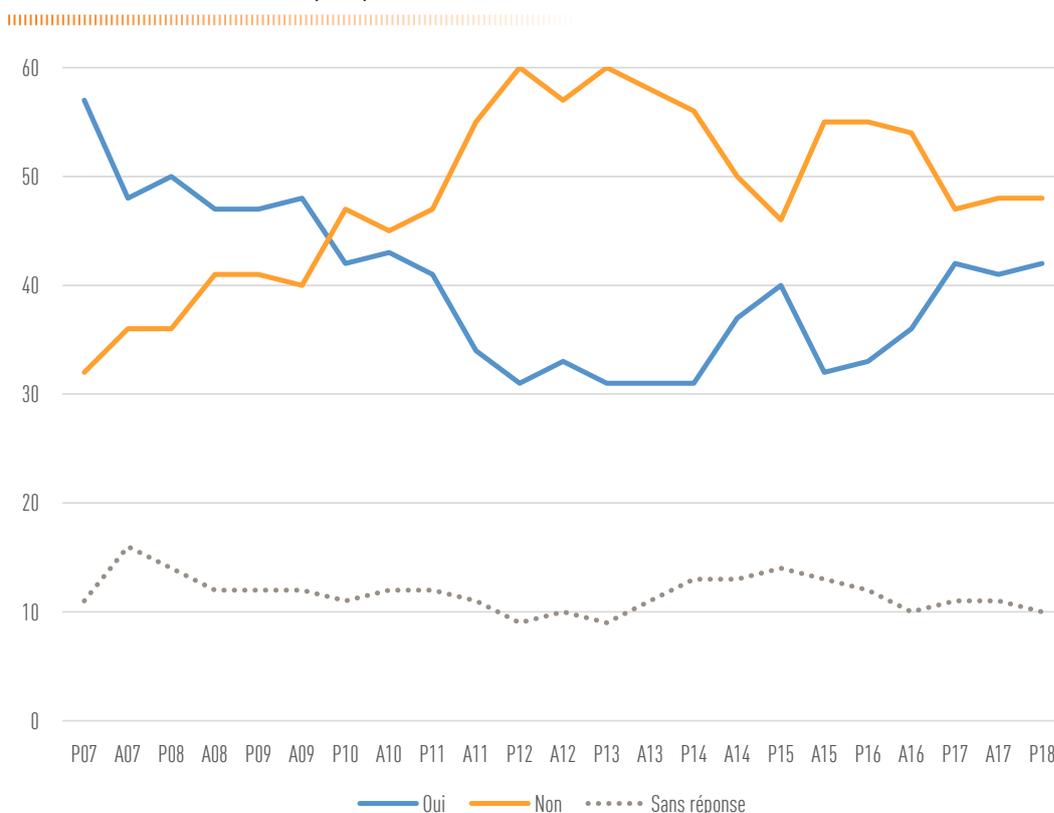
Enfin, si les citoyens, sollicités de donner leur avis sur le futur de l'UE, se disent très majoritairement optimistes (à 58%, contre 36%), ils le sont sensiblement moins qu'ils ne l'étaient avant la crise (pic d'optimisme à 69%, contre 24%, au printemps 2007).

La comparaison des résultats de ces deux questions laisse entendre que l'espoir demeure d'un avenir positif pour l'UE à plus ou moins long terme, mais que ses orientations actuelles laissent beaucoup circonspects.

En ce qui concerne la confiance manifestée par les citoyens des différents pays de l'Union, elle se révèle très minoritaire dans six d'entre eux : la Grèce, l'Italie, la République tchèque, le Royaume-Uni, ainsi que la France et Chypre. Les opinions négatives dépassent aussi les opinions positives dans six autres : en Autriche, en Hongrie, en Croatie, en Slovénie, en Espagne et (de très peu) en Belgique.

Les attitudes les plus favorables à cet égard sont au contraire celles qu'on observe (dans l'ordre décroissant de faveur) dans des pays très divers : en Lituanie, au Danemark, au Portugal, en Bulgarie, au Luxembourg, en Irlande, en Estonie, en Finlande, à Malte, puis en Roumanie, en Suède et aux Pays-Bas.

GRAPHIQUE 2 ■ Confiance dans l'UE (en %)



P : printemps ; A : automne

1.3 Un décalage paradoxal et inquiétant

Il est a priori surprenant de voir les attitudes moyennes concernant l'appartenance à l'Union européenne se redresser fortement et regagner des niveaux élevés de faveur (sur l'appartenance elle-même et sur les bénéfices induits pour le pays), en même temps que des indicateurs reflétant la confiance dans l'UE connaissent une amélioration nettement moindre et restent partiellement en berne.

En résumé, dans leur grande majorité, **les citoyens européens reconnaissent les apports d'une Union qu'ils ne souhaitent nullement quitter (le Brexit n'a pas eu d'effet contagieux), mais restent médiocrement confiants et très circonspects sur son orientation.** Il est à craindre que cela ne facilite pas les nouvelles avancées qui seraient aujourd'hui nécessaires dans la construction européenne.

2. UN PANORAMA EUROPÉEN TRÈS CONTRASTÉ

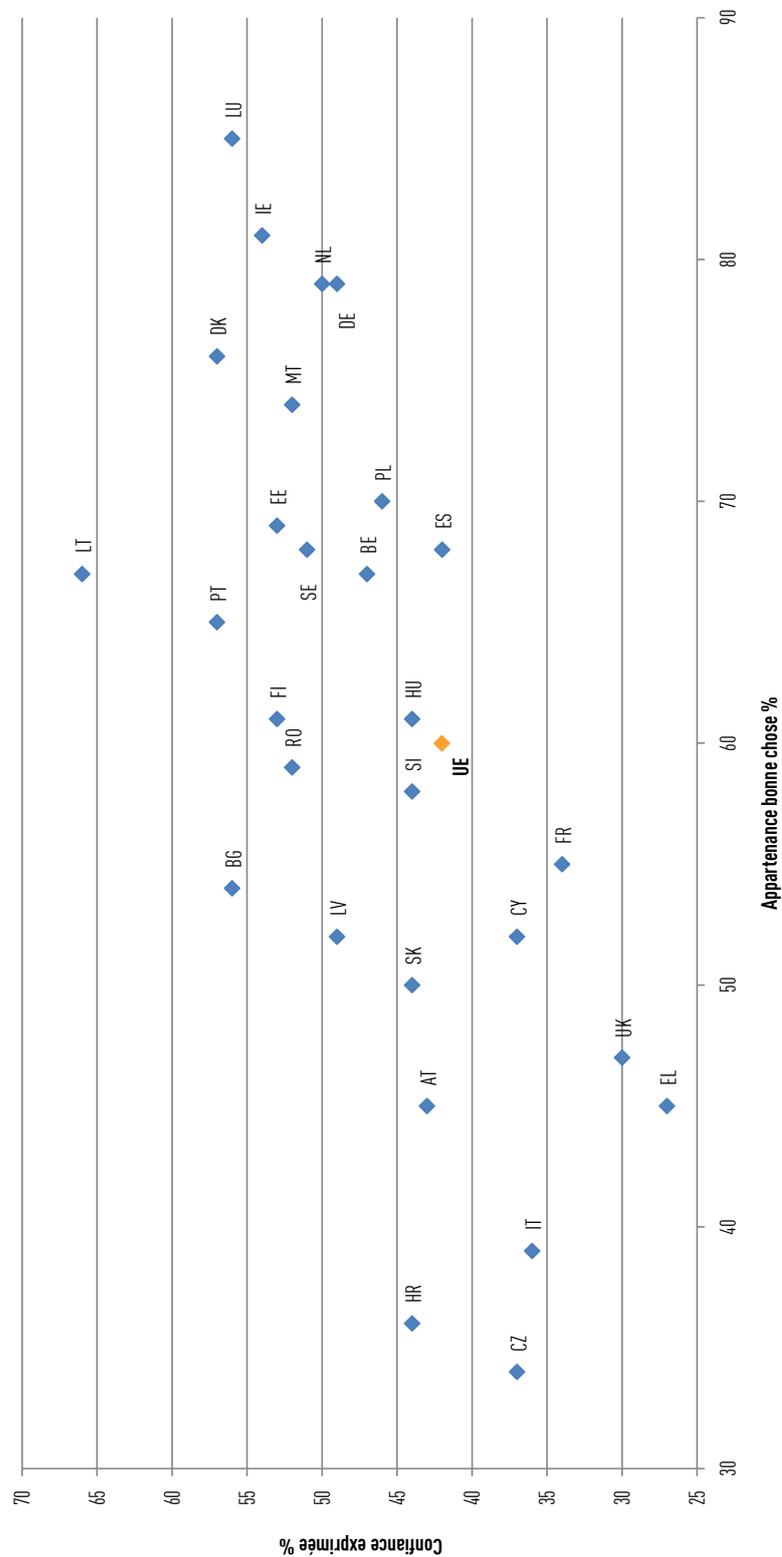
2.1 L'état des lieux au printemps de 2018 : de grands écarts entre pays

Le rapport entre l'appartenance à l'UE et la confiance qu'on lui porte, illustré par le graphique 3 (page suivante) permet de distinguer :

- Des pays qui se caractérisent par des attitudes plus favorables que la moyenne sur les deux plans. Le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark et Malte sont très en pointe sur l'axe d'appartenance tout en manifestant une confiance sensiblement plus grande que la moyenne. Un peu moins positifs quant à l'appartenance de leur pays et ayant des degrés de confiance variables (mais supérieurs à la moyenne) sont les Litvaniens (au niveau de confiance le plus élevé de tous les États membres), les Portugais, les Estoniens et les Suédois, ainsi que (plus mesurés dans leur confiance) les Belges, les Polonais et les Espagnols.
- Des pays aux scores moyens en ce qui concerne le critère d'appartenance, mais tendant à une confiance meilleure : la Finlande, la Roumanie, la Bulgarie et la Lettonie (ces deux dernières quelque peu en retrait quant à leurs réponses positives sur l'appartenance, mais ayant en même temps peu de réponses négatives) – avec, très proches de la moyenne européenne sur les deux axes, la Slovénie et la Hongrie.
- Des États où l'on reconnaît moins qu'en moyenne le bien-fondé de l'appartenance, et qui manifestent en outre un degré de confiance faible ou au mieux moyen. Les plus extrêmes sur les deux aspects sont, avec les Britanniques et les Tchèques, les Grecs et les Italiens très affectés à la fois par la crise économique et par la crise migratoire. Les Chypriotes et les Français se caractérisent aussi par un faible degré de confiance même s'ils reconnaissent un peu plus (quoique moins que la moyenne) les apports de l'appartenance. Enfin les Autrichiens, les Slovaques et les Croates se montrent également moins enclins que la moyenne à voir comme une bonne chose l'appartenance de leur pays à l'UE ; leur niveau de confiance est moyen.

On retrouve ici un constat déjà établi dans des analyses antérieures de même nature : dans un même groupe de pays, et donc proches dans leur degré d'eurofaveur, se trouvent des États bien différents, qu'il s'agisse de l'ancienneté de leur adhésion à l'UE, de leur situation géographique, de leur taille ou de leur niveau de prospérité économique.

GRAPHIQUE 3 ■ Position de l'opinion dans chaque État de l'UE en 2018



Le graphique 3 donne la position de l'opinion dans chaque État de l'Union sur un plan où les scores positifs concernant l'appartenance à l'UE sont portés en abscisses et les scores de confiance en ordonnées.

2.2 Les évolutions de 2007 à 2018 : des mouvements variables

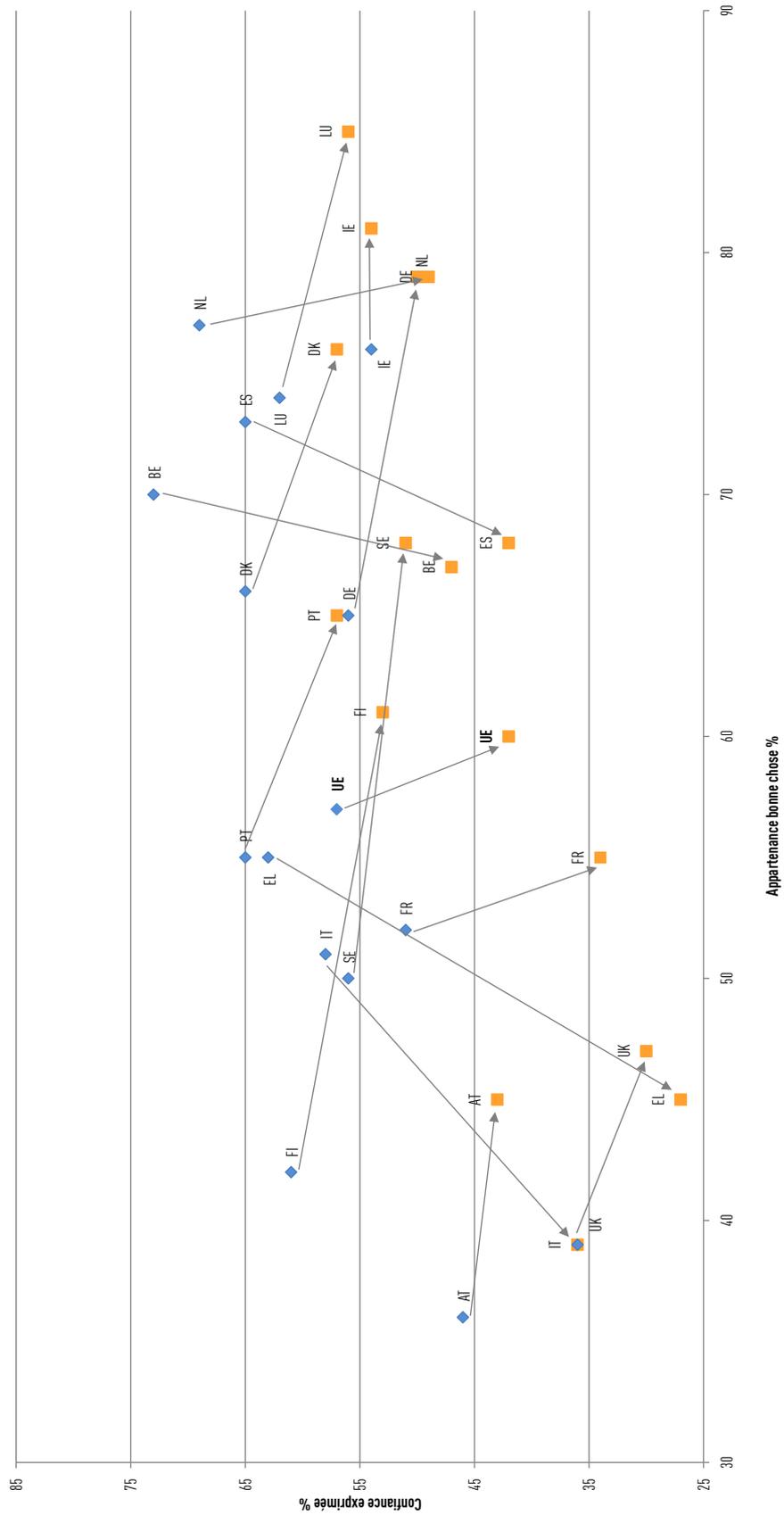
Les graphiques 4 (« anciens » membres de l'UE) et 5 (« nouveaux » membres de l'UE) permettent de comparer les positions respectives des différents États de l'UE au printemps 2018 à celles qui étaient les leurs, selon les mêmes critères, avant l'émergence de la crise au printemps 2007 (graphiques dissociés pour la commodité de la lecture présentant, pour le premier, la situation dans les anciens États membres et, pour le second, dans les nouveaux).

Il convient ici de rappeler l'évolution de la moyenne communautaire pour les deux indicateurs pris en considération (appartenance reconnue comme positive un peu plus en 2018 qu'en 2007 ; confiance nettement diminuée) et de considérer les mouvements respectifs des différents pays dans ce contexte général.

Dans les « anciens » États membres, on observe notamment :

- Une amélioration particulièrement nette du bien-fondé de l'appartenance à la fois dans des pays où il était déjà bien reconnu (Luxembourg, Allemagne, Danemark) et dans d'autres initialement plus réservés. Ainsi, le Portugal était naguère extrêmement europhile mais a été rendu un temps plus frileux par la crise et le « traitement » subi de la part de l'UE ; la Suède et la Finlande ne sont pas europhobes, mais étaient au départ relativement tièdes à cet égard.
- Une chute de confiance extrêmement forte des Grecs et des Italiens dont on sait qu'ils se sont sentis « abandonnés » par l'UE et les autres États membres face aux problèmes qu'ils devaient affronter – ils régressent aussi sur l'indicateur d'appartenance.
- Une baisse de confiance, moins spectaculaire mais très réelle aussi, des citoyens de plusieurs autres pays : les Français dont la morosité continue de s'exprimer, les Belges qui partaient, il est vrai, d'un niveau très élevé, les Espagnols qui commencent toutefois à « digérer » ce qu'ils ont ressenti comme une mise sous tutelle de la part de l'UE pendant la crise, et sont redevenus aujourd'hui moyennement confiants, et dans une moindre mesure les Néerlandais toujours en pointe, en revanche, dans leurs jugements sur l'appartenance.
- La relative stabilité des positions des Irlandais, affichant aujourd'hui comme hier la même europhilie, et, à l'opposé, l'eurodéfiance des Britanniques et des Autrichiens.

GRAPHIQUE 4 ■ Évolution de l'opinion entre 2007 et 2018 dans Les « anciens » États membres



Dans les États membres plus récents, on peut noter :

- La nette amélioration de l'indicateur d'appartenance chez des Maltais très europhiles, chez des Lettons qui étaient entrés dans l'UE avec des craintes et des appréhensions qui semblent s'estomper progressivement, et chez des Hongrois toujours fluctuants, mais dont l'indice de confiance est en revanche en baisse marquée, et une certaine progression des attitudes croates par rapport à une situation initiale où, non encore membres, ils s'exprimaient au futur ou au conditionnel.
- La régression, au contraire, des Tchèques et des Slovaques, alors que les seconds occupaient une position tout à fait eurofavorable, à la fois dans leurs avis sur l'appartenance et dans leur confiance.
- Un mouvement de même sens, mais de bien moindre ampleur, des Roumains qui restent europhiles mais qui s'éloignent de leur euroenthousiasme ardent de l'époque de leur entrée dans l'Union.
- Une baisse notable de confiance chez les Chypriotes, maintenant situés parmi les peuples euromoroses, les Slovènes, quelque peu désenchantés des effets de la crise, et les Polonais, qui restent toutefois tout à fait satisfaits de leur appartenance à l'UE, tout comme les Estoniens.
- La stabilité de la position des Lituaniens dans leur faveur générale et leur grande confiance dans l'UE, et celle des Bulgares, caractérisés depuis leur adhésion par des attentes relativement modestes et une reconnaissance réaliste des apports de l'UE.

3. LES PERCEPTIONS MITIGÉES DE LA SITUATION ET DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

3.1 La situation actuelle de l'économie européenne : de très grands écarts de perception

Au printemps 2018, 50% des citoyens interrogés jugent bonne (dont 4% très bonne) la situation de l'économie européenne contre 37% qui la jugent mauvaise (dont 6% très mauvaise).

Les avis favorables atteignent ou dépassent 50% dans vingt-deux des États de l'UE ; ils sont le plus fortement majoritaires en Finlande, en Pologne, en Autriche, en Irlande, en Slovaquie, aux Pays-Bas et en Lituanie (scores allant de 65% à 75%).

Dans six pays ils sont au contraire inférieurs à 50%. À Chypre il y a toutefois une assez nette majorité relative pour estimer bon plutôt que mauvais l'état de l'économie européenne. En Grèce et au Royaume-Uni, les deux avis s'équilibrent presque. En Espagne, et plus encore en France et en Italie, les visions négatives l'emportent nettement sur les positives.

ENCADRÉ 2 ■ Perception de la situation de l'économie nationale

Les réponses à une question similaire sur l'économie nationale sont pratiquement équilibrées entre avis favorables (49%) et défavorables (47%).

Les pays où les jugements au plan national sont plus positifs que ceux qui s'expriment sur l'économie européenne sont pour l'essentiel d'anciens États membres de la partie Nord de l'Europe : les trois pays nordiques, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche, l'Irlande - avec Malte et la République tchèque.

3.2 Les anticipations de l'évolution de la situation pour l'année à venir : une circonspection répandue

Une autre question de l'Eurobaromètre porte sur l'anticipation d'amélioration ou de détérioration de la situation économique européenne pour les douze prochains mois. La réponse dominante, valable dans tous les pays étudiés, est celle d'une absence de changement : 48%, auxquels s'ajoutent 12% de non-réponses, traduisant une grande circonspection quant à l'avenir à court terme.

Les vues respectivement optimistes et pessimistes ont par ailleurs pratiquement la même fréquence (moyenne européenne : 21% contre 19%). Les premières l'emportent sur les secondes dans une majorité d'États ; mais l'inverse est vrai d'autres pays – y compris certains de ceux où les visions de la situation actuelle sont plutôt positives (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Danemark, Suède, République tchèque...). Au printemps de 2007 l'incertitude, quoique déjà répandue, était un peu moins forte (38% « sans changement » et 18% de non-réponses) et chez ceux qui prenaient position les optimistes étaient plus nombreux que les pessimistes (28% contre 16%).

ENCADRÉ 3 ■ Anticipations relatives à l'économie nationale

Quant aux anticipations relatives à l'économie de leur propre pays dans les douze mois à venir, les citoyens européens se montrent également très prudents (48% de réponses « sans changement » plus 4% de non-réponses) et très partagés : 25% pensent à une situation

meilleure, 23% à un état dégradé. L'incertitude a crû depuis le printemps de 2007 (où on relevait 38% de « sans changement et 7% de non-réponses), mais l'équilibre entre attitudes positives et négatives n'a guère changé (28% contre 27% il y a onze ans).

3.3 Opinions générales sur l'UE et perceptions relatives à l'économie : une corrélation partielle

Il existe un lien entre les fluctuations des indicateurs généraux d'opinion vis-à-vis de l'UE et l'évolution des perceptions en matière économique – tout en observant que la corrélation entre les deux n'est que partielle². Ce constat, relevé dans les années précédant 2015, se confirme à l'examen de la période plus longue 2007-2018.

Ainsi, en ce qui concerne la confiance en l'UE, qui est en baisse dans la plupart des États membres, elle l'est aussi bien dans des pays où l'on considère la situation de l'économie européenne comme bonne, voire très bonne, que dans ceux où elle est jugée mauvaise ou médiocre. Les quelques pays dans lesquels, au contraire, la confiance est améliorée ou au moins maintenue ont logiquement une vision nettement positive de cette situation économique.

Pour ce qui est du lien avec les anticipations de la situation économique européenne pour l'année à venir, celles-ci sont sans surprise plus optimistes que pessimistes en 2018 dans les pays où la confiance en l'UE n'a pas baissé, mais elles le sont aussi dans plusieurs où cette confiance a diminué.

Et si l'on examine l'évolution de ces anticipations entre 2007 et 2018, on relève à la fois des cas de confiance au moins maintenue malgré un moindre optimisme (Lettonie, Lituanie) et des cas inverses de baisse de confiance coexistant avec un optimisme économique plutôt meilleur (Portugal, Italie, Chypre, Finlande, Hongrie). La corrélation entre l'évolution de l'eurofaveur et les perceptions relatives à la santé de l'économie européenne n'est donc pas générale ; d'autres facteurs pèsent sur la confiance des citoyens, dont la question migratoire, pomme de discorde majeure dans l'UE³.

4 . UNE PROPENSION VARIABLE À SOUHAITER AGIR AU NIVEAU EUROPÉEN

4.1 Le principe de décisions en commun : une majorité d'accords, mais des réticences marquées

Au printemps 2018, 55% des citoyens se disent d'accord avec l'idée que « plus de décisions devraient être prises au niveau européen » (dont 15% tout à fait d'accord), contre 35% qui ne le souhaitent pas (dont 10% pas du tout d'accord avec cette proposition). Bien entendu, faveur de principe ne signifie pas nécessairement approbation ultérieure des modalités précises de telles ou telles décisions.

Les plus favorables à la prise de décisions en commun sont (scores décroissants de 79% à 63%) les citoyens chypriotes, espagnols, portugais, belges, luxembourgeois, lituaniens, rou-

² Voir Daniel Debomy : « L'UE malgré tout ? Les opinions publiques européennes face aux crises (2005-2015) », Étude, Institut Jacques Delors, juin 2016

³ Voir Daniel Debomy et Alain Tripier : « Les opinions publiques européennes et l'UE après le pic de crise migratoire », Policy paper, Institut Jacques Delors, juillet 2017

mains et slovènes. De nettes majorités (comprises entre 55% et 60%) se dégagent aussi en Irlande, en Allemagne, en France, au Luxembourg, en Italie, à Malte, en Pologne, en Bulgarie et en Croatie, et à un degré un peu moindre en Grèce (53%, contre 42%).

En revanche, seule une minorité ou une faible majorité s'exprime dans ce sens dans dix pays : au Royaume-Uni (39% contre 47%) et en République tchèque (34% contre 58%) traditionnellement réticents, dans une Autriche réservée (39% contre 53%) comme la Hongrie (51% contre 40%), en Slovaquie où l'europhilie a faibli ces dernières années (41% contre 46%), en Estonie où les deux avis sont toutefois équilibrés, mais aussi au Danemark (30% contre 59%), en Suède (27% contre 67%), en Finlande (31% contre 61%), ainsi qu'aux Pays-Bas (50% contre 43%). On constate là que **la reconnaissance des acquis de l'UE et l'affichage d'attitudes globalement favorables ne s'accompagnent pas nécessairement d'une volonté d'aller plus loin dans l'unité d'action à l'avenir.**

4.2 Une propension à l'action commune variable selon les domaines

Les réponses à deux questions posées dans l'enquête Eurobaromètre donnent des indications sur la propension des citoyens à souscrire à l'action en commun dans différents domaines. Dans la première, on demandait aux interviewés s'ils étaient pour ou contre un certain nombre de politiques. Dans la seconde, ils étaient amenés à dire, pour une série de problèmes, si selon eux il devrait y avoir plus, ou au contraire moins, de prise de décisions au niveau européen.

Ces réponses ne donnent pas une vision complète, tous les domaines de politique n'y étant pas abordés, et elles doivent en outre être considérées avec prudence : tout comme les déclarations concernant la prise de décisions au niveau européen en général, il s'agit de réponses de principe. Elles fournissent toutefois un éclairage sur les domaines pour lesquels, au moins, un niveau européen de décision semble a priori pertinent aux yeux des citoyens.

On relève l'existence d'un accord très majoritaire avec certaines politiques fondatrices et anciennes de l'UE.

Pour « la promotion de la démocratie et de la paix », 77% disent souhaiter davantage de décisions communes — aucun score national n'étant inférieur à 60% (au minimum, 61% au Royaume-Uni). Pour « la protection de l'environnement », le score est de 79% dans l'ensemble — et partout égal au moins à 60%.

La « libre circulation des citoyens de l'UE qui peuvent vivre, travailler, étudier et faire des affaires partout dans l'UE » est l'objet d'un accord massif : 82% s'y disent favorables au niveau européen d'ensemble — ce pourcentage n'étant inférieur à 70% dans aucun pays. Il n'y a guère à redouter de remise en cause à cet égard.

71% se déclarent pour « la politique commerciale de l'UE ». Les scores de réponses favorables atteignent ou dépassent 80% dans plusieurs États membres (Lituanie, Estonie, Allemagne, Irlande, Pays-Bas, Espagne) ; ils sont les moins élevés en France, en République tchèque, en Bulgarie, en Autriche et en Italie (proches de 60% tout de même).

Une « union économique et monétaire avec une seule monnaie, l'euro », est approuvée par 61% des citoyens de l'UE. On retrouve là une proportion proche de celle du printemps 2007 après un fléchissement marqué pendant la crise (51%, contre 42% au printemps 2013). Surtout, dans la zone euro, 74% y souscrivent ; le score de tous les pays y est supérieur à 60% (au minimum 61%, contre 29%, en Italie). En dehors de la zone, les Roumains y sont très majoritairement favorables, les Hongrois plutôt favorables, les Croates sont partagés, les ressortissants des autres pays s'y montrent plus ou moins vivement opposés.

Plusieurs propositions, à objet économique, rencontrent aussi une assez large adhésion.

La « stimulation de l'investissement et la création d'emploi » devrait donner lieu à davantage de prise de décisions à l'échelon européen pour 65% des citoyens — avec des réponses positives d'au moins 50% dans tous les États membres sauf deux, Danemark et Estonie, où il y a toutefois des majorités relatives pour s'exprimer dans le même sens.

62% se disent favorables à « un marché digital unique au sein de l'UE » — proposition dont on peut cependant se demander comment les interviewés la comprennent. L'accord est majoritaire dans tous les États membres, quoique seulement à une majorité relative dans quelques-uns (Royaume-Uni, Suède, Bulgarie).

L'idée d'« une politique énergétique commune des États membres de l'UE » est approuvée globalement à 73%, et dans chacun des États membres à de nettes majorités. Les approbations les plus vives (plus de 80%) sont celles qui s'expriment en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg, en Espagne, à Chypre et en Lituanie.

Les citoyens interviewés se disent par ailleurs en faveur de plus de décisions au niveau européen pour ce qui est de « la garantie de l'approvisionnement énergétique » dans les mêmes proportions : 73% contre 18%, avec là aussi de nettes majorités absolues d'accord dans tous les pays.

Diverses autres propositions sont approuvées de manière moins générale.

68% (contre 25%) se disent favorables à « une politique européenne commune en matière de migration ». Ils sont particulièrement nombreux à le faire (à plus de 75%) en Allemagne, aux Pays-Bas, à Chypre, en Espagne, au Luxembourg, en Belgique, en Irlande... Mais les Tchèques y sont majoritairement réticents, les Slovaques et les Hongrois partagés presque à égalité entre partisans et opposants, alors qu'en Pologne, en Lettonie et en Estonie comme en Autriche, on relève de fortes minorités d'avis négatifs à côté d'avis positifs légèrement majoritaires. Dans l'autre question touchant à ces sujets, on voit en même temps les citoyens souhaiter davantage de prise de décisions au niveau européen pour « la gestion des questions liées aux migrations de personnes venant d'en dehors de l'Union européenne » — majoritairement dans tous les pays, et globalement à 72%. Au-delà des désaccords très importants qui existent en la matière, cela témoigne sans doute au moins du maintien d'**une attente de solution commune au problème migratoire**.

« L'élargissement de l'UE à d'autres pays dans les années à venir » apparaît très controversé, 44%, contre 46%, s'y déclarant favorables. Ce sont pour la plupart des citoyens de nouveaux États membres (seuls parmi eux les Tchèques s'y opposent majoritairement), les Lituaniens, les Polonais, les Roumains et les Hongrois étant les plus enclins à y souscrire. Avec eux, on trouve les Espagnols et les Portugais, les Grecs et les Britanniques étant plus partagés. Dans les autres anciens États membres, les réactions sont négatives ; les plus fortement opposés sont les Autrichiens, les Allemands, les Français, les Finlandais, les Luxembourgeois, les Néerlandais et les Belges — on note que figurent là cinq des six pays fondateurs.

Dans un domaine bien différent, on voit l'hypothèse de décisions prises davantage au niveau européen pour « la gestion des questions liées à la santé et à la sécurité sociale », approuvée globalement à 60%, rencontrer de très vives oppositions dans les pays nordiques (Suède : 26% favorables ; Finlande : 29% ; Danemark : 37%) et en Autriche (42% contre 48%). Il y a aussi des réticences notables en Estonie (45% favorables, mais 36% défavorables), aux Pays-Bas (48%, 38%) et en France (51%, 40%), plus même qu'au Royaume-Uni (50%, 31%). On est là dans le domaine sensible de l'organisation interne de la solidarité ; et dans nombre de ces pays, il y a sans doute la crainte d'une harmonisation par le bas.

Autre question sociétale, « la promotion de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes » est moins controversée : 70% optent pour plus de décisions européennes dans ce domaine, hormis une la grande incertitude des Estoniens à ce sujet (32% pour, 37% contre).

Enfin, le développement de politiques communes relatives à la sécurité au sens large est largement approuvé.

« Une politique de sécurité et de défense commune des États membres de l'UE » l'est par 75% des citoyens européens. Le score des réponses positives atteint ou dépasse 70% dans des pays aussi divers que le Portugal, l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la France, la Hongrie, la Slovaquie, la République tchèque, la Slovénie, la Pologne, et dépasse même 80% en Grèce, aux Pays-Bas, en Espagne, au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne, en Lituanie, en Lettonie et à Chypre. Le score le moins élevé est enregistré en Autriche (57%).

En matière de « lutte contre le terrorisme », le consensus est très fort pour souhaiter davantage de prise de décisions au niveau européen : 81% dans l'ensemble – et au moins 70% dans tous les pays.

« Une politique étrangère commune aux 28 États membres de l'UE » suscite une large adhésion (quoique moins unanime) : cette proposition recueille 66% d'avis favorables. Elle n'est minoritaire qu'en Suède (37% ,contre 60%). Ailleurs, les majorités favorables vont de 50% (au Danemark, au Royaume-Uni) à 70% ou plus (en Belgique, en Slovaquie, en Lettonie, en Irlande, en Slovénie, en Grèce, en Espagne, en Lituanie), voire à plus de 80% (en Allemagne et à Chypre).

En résumé : une voie étroite vers le renforcement de politiques communes

C'est un lieu commun de dire qu'il sera difficile de renforcer ou d'élaborer de nouvelles politiques qui suscitent l'adhésion dans l'ensemble des États membres. Les grandes politiques communautaires depuis longtemps mises en œuvre ne sont pas contestées. Cela va d'ailleurs de pair avec les jugements positifs sur le bien fondé de l'appartenance de son pays à l'UE et les bénéfiques qu'il en a retirés jusqu'à présent. Mais il n'en va pas de même de la mise en œuvre d'actions communes dans de nouveaux domaines, qui rencontrent des oppositions ou des réticences de divers bords.

Les données qui précèdent ne suffisent naturellement pas pour déterminer sur quels sujets elles seraient le mieux, ou le moins mal, susceptibles de se développer. Elles suggèrent toutefois que ce qui touche à la sécurité, au sens le plus large, pourrait en faire partie – les citoyens se sentant concernés et pouvant sans doute y être davantage sensibilisés dans un monde instable et de plus en plus incertain.

CONCLUSION

L'analyse de l'état des opinions publiques au printemps 2018 montre une situation complexe et à certains égards paradoxale. **Les jugements relatifs à l'appartenance à l'UE qui avaient pâti de la crise se sont redressés et sont même plutôt plus favorables qu'avant celle-ci** : les citoyens européens reconnaissent largement le bien-fondé d'une Union qu'ils ne souhaitent manifestement pas quitter, même si le climat demeure maussade dans certains États membres (le cas du Royaume-Uni étant à considérer à part).

Mais les indicateurs liés à la confiance ne se sont que partiellement relevés. La confiance dans l'UE elle-même reste dans l'ensemble minoritaire, très nettement dans plusieurs pays, et l'orientation actuelle de l'Union est regardée avec circonspection.

Le tableau qu'on peut dresser des vingt-huit États membres met en évidence sur ce plan des attitudes voisines entre des pays pourtant bien différents, qu'il s'agisse de l'ancienneté de leur adhésion à l'UE, de leur situation géographique, de leur taille ou de leur niveau de prospérité économique, et des évolutions contrastées.

On constate une certaine corrélation entre le degré d'eurofaveur et les perceptions plus ou moins roses ou plus ou moins sombres de la situation économique, mais cette corrélation n'est pas générale. D'autres facteurs peuvent jouer, parmi eux la question migratoire, dont on a vu qu'elle divise largement les citoyens européens et non seulement leurs dirigeants.

Qui plus est, **l'affichage d'attitudes globalement favorables et d'un bon degré de confiance ne s'accompagnent pas nécessairement d'une volonté d'aller plus loin dans l'unité d'action.**

Le principe de décisions en commun, approuvé majoritairement dans l'ensemble, est l'objet de réserves voire d'oppositions marquées aussi bien dans des pays eurofavorables au vu des critères précédents que dans des États membres euromaussades. Selon les pays, les réticences peuvent concerner des domaines différents de politique.

La voie apparaît donc étroite vers le renforcement de politiques communes. Ce qui touche à la sécurité au sens large apparaît comme le plus susceptible de susciter une large adhésion.

Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors